


**VISIODENT**  
**Société Anonyme au capital de 672.676,64 €**

**Siège social : 30 bis, rue du Bailly**  
**93210 - LA PLAINE ST DENIS**

**327 500 849 RCS BOBIGNY**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

# SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS
  2. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER
  3. RAPPORT FINANCIER
  4. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
    - Principaux actionnaires
    - Opérations afférentes aux actions de la société
      - Achat par la société de ses propres actions
      - Opérations sur titres des dirigeants
    - Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique
      - Franchissement de seuil
      - Droit de vote
      - Divers
    - Evolution du cours de bourse
    - Membres du conseil d'administration et les commissaires aux comptes
  5. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX
  6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2010
  7. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE
  8. PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT
  9. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
- 

# 1 COMPTES ANNUELS

## BILAN

<i><b>ACTIF</b></i>	Exercice clos le <b>31/12/2010</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>31/12/2009</b> (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 133 225	854 347	278	557 513	- 278 635
Concessions, brevets, droits similaires	1 828 576	1 148 578	679	542 925	137 074
Fonds commercial	1 357 696	692 780	664	664 916	
Autres immobilisations incorporelles	116 521	87 193	29 328	23 505	5 823
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	3 150		3 150		3 150
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 861	77 861		787	- 787
Autres immobilisations corporelles	1 000 217	838 035	162	99 516	62 666
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes				7 200	- 7 200
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations				550 000	- 550 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts				25 643	- 25 643
Autres immobilisations financières	95 002		95 002	87 909	7 093
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 612 248</b>	<b>3 698 793</b>	<b>1 913</b>	<b>2 559 915</b>	<b>- 646 460</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements	371 618		371	572 099	- 200 481
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	248 945	209 916	39 029	38 090	939
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	2 247 301	77 680	2 169	1 834 841	334 780
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	7 816		7 816	8 147	- 331
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				188 535	- 188 535
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	78 814		78 814	56 048	22 766
. Autres	141 775		141	202 857	- 61 082
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	876 323		876	534 506	341 817
Charges constatées d'avance	139 603		139	163 396	- 23 793
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 112 195</b>	<b>287 597</b>	<b>3 824</b>	<b>3 598 519</b>	<b>226 079</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>9 724 443</b>	<b>3 986 390</b>	<b>5 738</b>	<b>6 158 434</b>	<b>- 420 381</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2010</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2009</b> (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 672 677)	672 677	672 677	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 424 782	1 424 782	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	68 611	68 611	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	450 006	906 166	- 456 160
Report à nouveau	3	60 502	- 60 499
Résultat de l'exercice	-364 711	-516 659	151 948
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 251 367</b>	<b>2 616 078</b>	<b>- 364 711</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	19 500	77 000	- 57 500
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>19 500</b>	<b>77 000</b>	<b>- 57 500</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	565 633	769 271	- 203 638
. Découverts, concours bancaires	1 049	944	105
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	61 610	905	60 705
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		15 918	- 15 918
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	648 649	677 316	- 28 667
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	172 099	237 531	- 65 432
. Organismes sociaux	293 123	262 750	30 373
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	346 653	262 716	83 937
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	74 749	71 474	3 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	160 514	38 455	122 059
Produits constatés d'avance	1 143 106	1 128 075	15 031
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>3 467 185</b>	<b>3 465 356</b>	<b>1 829</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>5 738 053</b>	<b>6 158 434</b>	<b>- 420 381</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice clos le <b>31/12/2010</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2009</b> (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	13 732	16 370	30 102	25 542	4 560	17,85
Production vendue biens	1 035 105	827 626	1 862 731	2 376 453	- 513 722	-21,62
Production vendue services	3 799 892	81 580	3 881 472	3 576 940	304 532	8,51
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>4 848 729</b>	<b>925 576</b>	<b>5 774 304</b>	<b>5 978 936</b>	<b>- 204 632</b>	<b>-3,42</b>
Production stockée						
Production immobilisée			246 847	185 324	61 523	33,20
Subventions d'exploitation reçues			1 500	4 700	- 3 200	-68,09
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			116 061	30 065	85 996	286,03
Autres produits			226	2 561	- 2 335	-91,18
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>6 138 938</b>	<b>6 201 586</b>	<b>- 62 648</b>	<b>-1,01</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			18 872	26 618	- 7 746	-29,10
Variation de stock (marchandises)			-939	59 704	- 60 643	101,57
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 065 392	683 925	381 467	55,78
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			200 481	474 694	- 274 213	-57,77
Autres achats et charges externes			1 641 340	1 283 680	357 660	27,86
Impôts, taxes et versements assimilés			121 588	130 729	- 9 141	-6,99
Salaires et traitements			1 843 898	1 877 857	- 33 959	-1,81
Charges sociales			793 241	930 891	- 137 650	-14,79
Dotations aux amortissements sur immobilisations			651 393	659 820	- 8 427	-1,28
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			22 257	1 493	20 764	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 500	46 158	- 43 658	-94,58
Autres charges			96 821	95 689	1 132	1,18
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>6 456 845</b>	<b>6 271 256</b>	<b>185 589</b>	<b>2,96</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>-317 907</b>	<b>-69 670</b>	<b>- 248 237</b>	<b>356,30</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			3 638		3 638	N/S
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			54 771	3 137	51 634	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 317 878		1 317 878	N/S
Différences positives de change			1 588	14 886	- 13 298	-89,33
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			354		354	N/S
<b>Total des produits financiers</b>			<b>1 378 228</b>	<b>18 023</b>	<b>1 360 205</b>	<b>N/S</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				424 579	- 424 579	-100
Intérêts et charges assimilés			26 563	45 111	- 18 548	-41,12
Différences négatives de change			1 508	14 059	- 12 551	-89,27
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières</b>			<b>28 071</b>	<b>483 748</b>	<b>- 455 677</b>	<b>-94,20</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 350 157</b>	<b>-465 726</b>	<b>1 815 883</b>	<b>389,90</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>1 032 250</b>	<b>-535 396</b>	<b>1 567 646</b>	<b>292,80</b>

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 358	156 104	- 154 746	-99,13
Produits exceptionnels sur opérations en capital	550 251	4 902	545 349	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>551 609</b>	<b>161 006</b>	<b>390 603</b>	<b>242,60</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80 693	137 608	- 56 915	-41,36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 867 878	4 662	1 863 216	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 948 570</b>	<b>142 269</b>	<b>1 806 301</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 396 961</b>	<b>18 737</b>	<b>-1 415 698</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>Total des Produits</b>	<b>8 068 776</b>	<b>6 380 615</b>	<b>1 688 161</b>	<b>26,46</b>
<b>Total des charges</b>	<b>8 433 487</b>	<b>6 897 274</b>	<b>1 536 213</b>	<b>22,27</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-364 711</b>	<b>-516 659</b>	<b>151 948</b>	<b>29,41</b>
Dont Crédit-bail mobilier	43 085	22 286	20 799	93,33
Dont Crédit-bail immobilier				

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Nature des Indications / Périodes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I – Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	672 677	672 677	686 107	686 107	685 307
b ) Nombre d'actions émises	4 204 229	4 204 229	4 288 170	4 288 170	4 283 170
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II – Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	5 774 304	5 978 936	7 566 908	7 367 826	7 744 780
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-1 095 029	612 928	997 569	678 527	1 324 998
c ) Impôt sur les bénéfices			3 419	-85 172	257 786
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1 095 029	612 928	994 150	763 699	1 067 212
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-364 711	-516 659	558 961	1 019 244	823 580
f ) Montants des bénéfices distribués		210 211	588 592		
g ) Participation des salariés					
<b>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	- 0.26	0.15	0.23	0.18	0.25
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	- 0.09	-0.12	0.13	0.24	0.19
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV – Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	42	40	41	42	50
b ) Montant de la masse salariale	1 843 897	1 877 857	2 083 652	1 851 700	2 027 600
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	793 241	930 891	1 010 612	840 324	928 888

## **Annexe aux comptes annuels**

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 738 052,71 E.

Le résultat net comptable est une perte de 364 711,03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/03/2011 par les dirigeants.

### **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

#### **Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont établis et présentés conformément aux règles prescrites par la Plan Comptable Général, et en conformité avec les dispositions du Code du Commerce (articles L123-12 à L123-38) et les règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **Méthodes d'évaluation**

##### **(a) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- les logiciels acquis par la société : ceux destinés à l'usage interne,
- les logiciels créés ou en cours de développement et répondant aux critères requis pour leur activation.
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Toutefois, les coûts de développement qui satisfont aux critères suivants sont portés à l'actif :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être produit et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service et conformément à la durée de vie probable. Les frais de développement dont les chances de commercialisation ne sont pas établies dans les années à venir sont amortis sur l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur les durées suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
Logiciels acquis ou créés	3
Frais de développement	3 à 5
Les brevets	3 à 15

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaires et dégressives, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
- Installations techniques, matériel et outillage industriel	3
- Agencements, installations	10
- Matériel de transport	3
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10

(c) Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée et de leur valeur d'usage.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

(d) Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

(e) Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable : cette valeur d'inventaire est déterminée en fonction des difficultés ou risques de recouvrement auxquels ces créances sont susceptibles de donner lieu.



(f) Risque de change

Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose la société est quasi inexistant.

(g) Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan (à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents). Au 31 décembre 2010, aucun écart de conversion n'est à constater au bilan.

(h) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels :

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

Prestations de services :

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE**

Néant.

## **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

### **Cession de la filiale NEMOTEC**

La société a cédé au cours du 1er semestre 2010 sa participation de 51% dans le capital de la société NEMOTEC. Le montant de la cession s'est élevée à 550 K€ soit une moins-value de 425 K€. La cession n'a eu aucun impact au niveau du résultat de l'exercice dans la mesure où cette moins-value avait été provisionnée dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

### Liquidation de la filiale VISIODENT Italie

La société a été liquidée au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2010. Cette opération s'est traduite au niveau du compte de résultat par un boni de liquidation de 55 K€.

### Absence d'établissement de comptes consolidés

La société VISIODENT SA ne produira pas de comptes consolidés en raison de l'absence de filiale au 31 décembre 2010.

## ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

### Actif immobilisé – Valeurs Brutes

La variation des immobilisations brutes, qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en notes (a) à (c), se présente comme suit :

Rubriques	Valeurs brute à l'ouverture de l'exercice 2010	Augmentations	Diminutions	Valeurs brute à la clôture de l'exercice 2010
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	1 133 225			1 133 225
. Fonds de commerce	1 357 697			1 357 697
. Autres immobilisations incorporelles	1 478 431	469 815		1 948 247
	3 969 353	469 815		4 439 168
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 861			77 861
. Agencements, installations	468 474	63 328		531 801
. Matériel de transport	633			633
. Matériel et mobilier de bureau	420 242	47 540		467 782
. Avances et acomptes	7 200		7 200	0
	974 410	110 868	7 200	1 078 077
<u>Immobilisations financières</u>				
. Participations financières	1 867 878		1 867 878	0
. Prêts au personnel	25 643		25 643	0
. Dépôts et cautionnements	87 910	7 093		95 002
	1 981 431	7 093	1 893 521	95 002
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>6 925 194</b>	<b>587 776</b>	<b>1 900 721</b>	<b>5 612 248</b>

Le fonds de commerce de VISIODENT SA correspond à la valeur du fonds après fusion réalisée le 1er décembre 1995. Le fonds de commerce de Visio Technologies SARL a été intégré dans VISIODENT SA suite à la transmission universelle de patrimoine de Visio Technologies SARL dans VISIODENT SA en 2002.

Les concessions, brevets et droits similaires se composent de logiciels acquis et créés par la société.

Suite à la cession des titres NEMOTEC SOFTWARE et à la liquidation de la société VISIODENT ITALIE, les titres de participation de ces deux sociétés ont été sortis de l'actif. Au 31/12/2010, la société ne détient plus de titre de participation.

### **Actif immobilisé – Amortissements**

Les mouvements des amortissements des immobilisations (hors amortissements dérogatoires) calculés selon les méthodes décrites en notes (a) à (c), se présentent comme suit :

<b>Rubriques</b>	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice 2010	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice 2010
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	575 712	278 634		854 347
. Fonds de commerce				
. Autres immobilisations incorporelles	912 001	323 769		1 235 771
	1 487 713	602 403		2 090 118
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 074	787		77 861
. Agencements, installations	404 107	18 895		423 002
. Matériel de transport	633			633
. Matériel et mobilier de bureau	385 093	29 307		414 400
	866 907	48 990		915 896
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>2 354 620</b>	<b>651 393</b>		<b>3 006 014</b>

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
. Prêts au personnel			
. Dépôts et cautionnements	95 002		95 002
	95 002		95 002
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
. Créances clients et comptes rattachés	2 247 301	2 158 955	88 346
. Créances fiscales et sociales	92 440	92 440	
. Groupe et associés			
. Débiteurs divers	135 963	135 963	
. Charges constatées d'avance	139 603	139 603	
	2 615 307	2 526 961	88 346
<b>TOTAL</b>	<b>2 710 309</b>	<b>2 526 961</b>	<b>183 348</b>

Dettes	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, dont :			
. à moins d'un an à l'origine	1 049	1 049	
. à plus d'un an à l'origine	565 633	210 686	354 947
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	648 649	648 649	
Dettes fiscales et sociales	886 624	886 624	
Autres dettes	160 514	160 514	
Groupe et associés	61 610	61 610	
Produits constatés d'avance	1 143 106	1 143 106	
<b>TOTAL</b>	<b>3 467 185</b>	<b>3 112 238</b>	<b>354 947</b>

## COMPTES DE REGULARISATION

### *Produits constatés d'avance*

Les produits constatés d'avance sont composés exclusivement du chiffre d'affaires des contrats de maintenance dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 1 143 106 euros au 31 décembre 2010.

### *Charges constatées d'avance*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 139 603 euros au 31 décembre 2010.

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

A la clôture de l'exercice 2010, le capital social est composé de 4 204 229 actions d'une valeur nominale de 0.16 €.

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4 204 229	0.16	672 676
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>4 204 229</b>	<b>0.16</b>	<b>672 676</b>

Trois plans d'options de souscription d'action ont été mis en place :

Le premier le 14 juin 1999 :

Nombre d'options : 50 000

Prix d'exercice : 3,45 €

Date limite d'exercice : 14 juin 2004

Aucune option n'a été exercée dans le cadre de ce plan.

Le deuxième le 25 juin 1999 :

Nombre d'options : 51 000

Prix d'exercice : 3,43 €

Date limite d'exercice : 25 juin 2004

Une période d'incessibilité des actions a été fixée jusqu'au 25 juin 2004.

Aucune option n'a été exercée dans le cadre de ce plan.

Le troisième le 26 juillet 2002 :

Nombre d'options : 20 000

Prix d'exercice : 1,17 €

Date limite d'exercice : 27 juillet 2007 avec une période de blocage de deux ans.

Une période d'incessibilité des actions a été fixée jusqu'au 27 juillet 2006.

Une option a été exercée dans le cadre de ce plan pour un total de 5 000 actions nouvelles.

L'ensemble des options de ce plan ont été exercées.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Mouvements des titres	En début de période	Affectation résultat N-1	Augmentation	Diminution	En fin de période
Capital social	672 677				672 677
Prime d'émission	1 424 782				1 424 782
Réserve légale	68 611				68 611
Autres réserves	906 165	-456 160			450 005
Report à nouveau	60 502	-60 499			3
Résultat de l'exercice	- 516 659	516 659		364 711	-364 711
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>2 616 078</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>364 711</b>	<b>2 251 367</b>

## ETAT DES PROVISIONS

Les mouvements des provisions se présentent comme suit :

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice 2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice 2010
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
. Provision pour litiges	77 000	2 500	60 000	19 500
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Provision pour dépréciation du fonds de commerce	692 780			692 780
. Provision pour titres de participation	1 317 878		1 317 878	0
. Provision pour créances rattachées				
. Provision pour stock	209 916			209 916
. Provision pour clients	84 015	22 257	28 591	77 681
<b>total</b>	<b>2 381 589</b>	<b>24 757</b>	<b>1 406 469</b>	<b>999 877</b>

Les provisions pour dépréciation des titres de participation des sociétés NEMOTEC et VISIODENT Italie ont été reprises intégralement suite à la sortie des titres de l'actif.

La provision pour dépréciation des fonds de commerce GESDENT et STADENT dotée pour un montant de 693 K€ correspond à des praticiens utilisateurs de systèmes d'exploitation Macintosh qui ont progressivement été transférées sous systèmes d'exploitation Windows. Compte tenu du nombre de clients sous contrat à la clôture de l'exercice, aucune provision supplémentaire n'a été constatée.

## ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES AVOIRS A ETABLIR

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 049
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	213 417
Dettes fiscales & sociales	315 515
Clients avoir à établir	65 335
Autres dettes	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>605 316</b>

## ETAT DES PRODUITS ET DES AVOIRS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Fiscales et sociales	5 812
Banque - intérêts à recevoir	3 327
<b>TOTAL</b>	<b>9 139</b>

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2010	Taux	Montant HT 2009	Taux
Ventes de marchandises	30 905	0.54 %	25 729	0,43 %
Ventes de produits finis	1 900 168	32.91%	2 402 430	40.18 %
Prestations de services	3 865 363	66.94%	3 539 265	59.20 %
Produits des activités annexes	16 109	0.28 %	37 675	0.63%
Rabais, remises & ristournes accordés	- 38 240	-0.66 %	-26 164	-0.44 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 774 305</b>	<b>100 %</b>	<b>5 978 936</b>	<b>100.00 %</b>

La ventilation géographique du chiffre d'affaires peut être analysée comme suit :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2010	Taux	Montant HT 2009	Taux
France	4 848 729	83.97 %	5 143 444	86.02%
Export	925 576	16.03 %	835 492	13.97%
<b>TOTAL</b>	<b>5 774 305</b>	<b>100.00%</b>	<b>5 978 936</b>	<b>100.00%</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2010, les dirigeants ont perçus les rémunérations suivantes :

	Salaires bruts
Monsieur Michel OHNONA, Président Directeur Général	235 561 €
Monsieur Jacques SEBAG, Directeur Général	239 062 €

### Situation fiscale latente

Nature des éléments	Bases			Impôts		
	A l'ouverture de l'exercice 2010	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice 2010	A l'ouverture de l'exercice 2010 Créances (dettes)	Variations nettes en résultat de l'exercice Produits (charges)	A la clôture de l'exercice 2010 Créances (dettes)
. Organic	9 024	(2 09)	8 815	3 008	(70)	2 938
. Déficit reportables	89 974	347 705	437 679	29 991	115 902	145 893
<b>TOTAUX</b>	<b>98 998</b>	<b>347 496</b>	<b>446 494</b>	<b>32 999</b>	<b>115 832</b>	<b>148 831</b>

Un taux d'impôt de 33,33 % a été retenu pour le calcul de la situation fiscale latente.

### **Honoraires commissaires aux comptes**

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires de commissariat aux comptes comptabilisés sur l'exercice au titre du contrôle légal se sont élevés à 39 K€.

### **Indemnités de départ à la retraite**

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables du calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3 %,
- Taux de progression salariale : 2 %,
- Table INSEE de 2005,

Au 31 décembre 2010, le montant des indemnités de départ en retraite a été évalué selon un calcul actuariel pour la société VISIODENT SA et s'élève 178 069 €uros.

### **Effectifs moyens**

L'effectif moyen de l'entreprise se décompose de la façon suivante :

<b>Catégories de salariés</b>	<b>Salariés</b>
Cadres	18
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	23
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	1
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>

### **Engagements financiers**

Engagements donnés : Néant

Engagements reçus : Néant



## 2 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER

### 2.1 responsables

Monsieur Michel OHNONA, en tant que Président directeur général et Monsieur Jacques SEBAG en tant que Directeur général délégué de la société VISIODENT, sont responsables de l'information financière et du rapport annuel financier.

Leurs coordonnées sont les suivantes :

**Monsieur Michel OHNONA**  
**Visiodent**  
30 bis, rue du Bailly  
93210 La Plaine Saint Denis

**Monsieur Jacques SEBAG**  
**Visiodent**  
30 bis, rue du Bailly  
93210 La Plaine Saint Denis

### 2.2 attestation

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel OHNONA  
Président directeur général

Jacques SEBAG  
Directeur général délégué

### 3 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

#### 1. MARCHE DES AFFAIRES

##### 1.1 Situation de la société :

La société est aujourd'hui à nouveau dans une bonne dynamique car elle a enregistré au deuxième semestre 2010 une augmentation de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité ce qui a permis d'enrayer la baisse du premier semestre et de limiter la chute sur l'année à 3,42%. Celle-ci était de 11% sur le premier semestre.

Ce rétablissement a été possible grâce à l'amélioration du chiffre de ventes en imagerie sur le deuxième semestre en France et à l'export ainsi que des ventes de licences logiciel qui ont progressivement remplacé les contrats Visiologic dans lequel les logiciels étaient inclus.

##### 1.2 Progrès réalisés :

Les progrès réalisés ont été principalement réalisés dans le traitement des appels clients avec le renforcement des structures hotline pour perfectionner la qualité globale du service. Les différentes versions des logiciels ont été améliorées tant en ce qui concerne la stabilité qu'en nouvelles fonctionnalités permettant d'augmenter la satisfaction clientèle.

##### 1.3 Difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées ont été dans le rétablissement progressif des licences et un effort de communication a été nécessaire . Ceci est aujourd'hui bien rétabli et ces difficultés ont été aplanies.

#### 2. RESULTATS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2010 ressort à 5.774.304 Euros contre 5.978.936 € en 2009, soit une diminution de 3,42 %.

La structure du chiffre d'affaires est ainsi constituée :

<b>- Vente de services :</b>	<b>3 881 472 €</b>
dont progiciel Visiodent :	105.143 €
dont maintenance Visiodent :	3.644.716 €
dont service Visiodent et divers :	131.613 €
<b>- Vente de marchandises et de produits finis :</b>	<b>1.892.833 €</b>
dont vente de matériel informatique :	30.102 €
dont vente de service d'imagerie :	1.862.731 €

Le chiffre d'affaires à l'exportation augmente de plus de 10 % atteignant 925.576 € :

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

- 67,22 % pour les logiciels, services et maintenances
- 32,26 % pour les ventes d'imagerie (contre 39,5 %)
- 0,52 % pour le matériel informatique (contre 0,5 % en 2009)

Le taux de marge brute est passé de 79.25 % en 2009 à 77,79.% en 2010.

Parallèlement, sur l'ensemble de l'exercice les charges d'exploitation ont augmenté de 2,96 %, passant de 6.271.256 € en 2009 à 6.456.845 € en 2010.

Les postes qui ont le plus fortement augmenté sont :

- ✓ Les achats de matières premières et autres approvisionnement (+55,78 %)
- ✓ Les autres achats et les charges externes (+27,86 %)

Par contre les charges sociales ont diminué de 14,79%.

Il en ressort un résultat d'exploitation négatif de 317.907 euros en 2010 contre 69.670 € en 2009.

Compte tenu du profit financier de 1.350.157 € dû essentiellement à la reprise de provision liée à la filiale italienne, le bénéfice courant avant impôts s'établit à 1.032.250 € en 2010 contre une perte de 535.396 € en 2009.

Compte tenu d'une perte exceptionnelle de 1.396.961 € correspondant principalement à la moins-value de cession des titres de participation, la perte de l'exercice ressort à 364.711,03 € en 2010 contre 516.658,72€ au 31 décembre 2009.

### **3. ACTIVITE DE VISIODENT EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT au COURS DE L'EXERCICE 2010**

L'année 2010 a connu un programme de développement marqué par la mise en chantier d'un nouveau logiciel Advance Power Touch ligne 500. Ce logiciel intègre des notions avancées de gestion, mises en œuvre avec des consultants en gestion et organisation. L'interface, très ergonomique, intègre des écrans tactiles et utilise au mieux la puissance des nouveaux outils informatiques.

Le logiciel Mac du groupe a été revu pour intégrer une nouvelle base de données, de nouvelles fonctionnalités et a été baptisé Gesdent4.

Le logiciel Visiodent ligne 100 a été profondément rénové et une version 2011 est en diffusion chez les clients.

Enfin une mise à jour de la ligne 1000 à destination des centres de santé a été entreprise et menée à bien.

En matière de services nous avons développé une nouvelle plateforme de télé secrétariat directement liée à l'agenda électronique des produits Visiodent.

#### **4. SITUATION FINANCIERE ET D'ENDETTEMENT**

Les emprunts et dettes financières ont diminué sur l'exercice. Ils représentent 565.633 € en 2010 contre 769.271 € à la clôture de l'exercice 2009. Ils se décomposent de la manière suivante :

- ✓ Emprunt à long terme au taux de 4,8 % : 215.633 €
- ✓ Emprunt à long terme (taux Euribor 3 mois, soit 1,67 % l'an) : 150.000 €
- ✓ avance sans intérêt OSEO : 200.000€

L'endettement global diminue de 26,47 %, au cours de l'exercice 2010.

Les ratios clés d'endettement : endettement sur capitaux propres, endettement sur chiffre d'affaires :

- sur capitaux propres :  $565.633 / 2\,251\,367 = 25,12 \%$
- sur chiffre d'affaires :  $565.633 / 5\,774\,304 = 9,8 \%$

#### **5. GESTION DES RISQUES**

##### **5.1 Risques clients**

La société a une clientèle qui se répartit entre les chirurgiens-dentistes (ventes directes) et le réseau de distributeurs (ventes indirectes).

En direct, la société gère les contrats de maintenance des progiciels Visiodent .

Le réseau de distributeurs prend en charge les ventes de progiciels et les systèmes d'imagerie.

En tenant compte de ces paramètres, le chiffre d'affaires pour la France se répartit comme suit :

- 56% : ventes directes
- 44% : ventes indirectes (par distributeurs)
- Le paiement par les chirurgiens-dentistes se fait comptant ou par prélèvement automatique et ce pour 40% de nos clients. La société ne travaille qu'avec des

distributeurs couverts par des assurances-crédit (SFAC), pour ceux qui ne sont pas couverts par ces assurances, le paiement se fait comptant.

Ainsi, le risque présenté par les clients de la société est quasiment inexistant.

### 5.2 Risques fournisseurs

Visiodent est son propre fournisseur en matière de progiciels (puisque élaborés en interne) ; le risque dans ce domaine n'existe pas.

Du fait de son statut de fabricant de radiologie numérique, la société fait appel à de nouveaux fournisseurs. Le risque, quant au système RSV est lié aux différents interlocuteurs qui interviennent dans la chaîne de fabrication.

Toutefois, les quantités stockées laissent une latitude d'approvisionnement de près de quatre mois.

Ce délai est suffisant, en cas de défaillance d'un des intervenants, pour permettre à la société de trouver de nouveaux interlocuteurs.

Nous avons deux fournisseurs pour les caméras intra orales et un fournisseur pour les panoramiques numériques.

Enfin, la société ne subit aucune dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs de matériel informatique puisqu'elle réalise ses achats dans un secteur extrêmement concurrentiel avec des fournitures à faible valeur ajoutée. Ils peuvent être remplacés sans difficulté.

Le délai moyen de règlement des fournisseurs varie entre 45 jours et 60 jours fin de mois.

### 5.3 Risques de marché

- Risques de taux

L'endettement long terme du Groupe est à taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois. Le Groupe Visiodent n'utilise aucun instrument pour se protéger contre une évolution défavorable des taux d'intérêts. L'évolution d'un point de ce taux a un impact de l'ordre de moins de 1.500 Euros annuels sur les charges financières compte tenu de l'endettement long terme du Groupe à la clôture de l'exercice.

- Risques de change

L'essentiel des achats et des ventes s'effectuant en euros, le risque de change est quasi inexistant pour la société. Le taux du dollar est favorable pour nos achats à l'étranger. De plus pour tous nos achats en dollar, nous achetons nos devises à terme pour pouvoir fixer nos prix de vente de façon définitive.

#### 5.4 Risques juridiques

La société a désormais une activité de fabrication en matière de radiologie et est exposée de ce fait aux risques juridiques inhérents à cette activité. L'assurance des risques les plus importants permet de limiter les effets en terme de coût éventuel.

Enfin, nos produits sont homologués et conformes à la législation en matière de santé publique et nos droits sont correctement protégés sur le marché mondial.

#### 5.5 Risques pays

*néant*

### 6. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir sont bonnes en matière de développement car les nouveaux chantiers sur le logiciel présagent de nouvelles sources de revenus en matière de licences.

D'autre part, nous avons de nouvelles sources de revenus de services par le télé secrétariat avec une plateforme dédiée, la sauvegarde en ligne, nouveau service sous –traité.

En matière d'imagerie, nous avons élargi l'offre produit en prenant la distribution de nouvelles machines d'imagerie 3D qui devraient étoffer notre gamme et notre chiffre d'affaires.

### 7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2011

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 nous avons entrepris un tour de France pour présenter le nouveau logiciel et les nouvelles offres qui démarre le 31 mars 2011 et participé à deux congrès internationaux, Dubai et Cologne .

### 8. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions de *l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce*, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

L'effectif au 31 décembre 2010 est de 42 personnes dont 18 cadres et 23 employés.

Au cours de l'exercice nous avons procédé à trois embauches en CDI, à savoir deux techniciens pour la hot line, un ingénieur développement.

Il n' y a eu aucun licenciement, aucune démission en 2010 et aucun départ à la retraite.

Il y a eu une embauche en CDD pour remplacement de l'assistante administrative en longue maladie.

Compte tenu de la loi sur les 35 heures, la durée du temps de travail a été aménagée depuis octobre 2001, puis réaménagée à la suite d'un avenant en 2006 de la façon suivante :

Le personnel cadre et le personnel non cadre effectuent 37 heures par semaine et ont 12 jours de récupération sur l'année.

Nous avons toujours quelques cas d'absentéisme pour deux personnes en congés maladie depuis plus d'un an.

Egalité entre hommes et femmes : la société emploie 11 femmes pour 28 hommes. A poste équivalent et diplôme équivalent, les salaires sont identiques.

Emploi des handicapés : Néant

b) Informations environnementales :

L'activité de notre société étant essentiellement le développement et l'édition de progiciels ainsi que la fabrication de matériel non polluant, elle n'est pas sujette à des risques environnementaux.

Nos capteurs de radiologie numérique en remplaçant les films argentiques contribuent à la protection de l'environnement par la suppression des produits chimiques de développement.

En outre les patients reçoivent des doses de rayonnement amoindries grâce à la technologie numérique.

**9. DELAIS DE PAIEMENT**

Nous sommes amenés à vous donner, conformément à l'article L.441-6-1 du Code de commerce, des informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

En ce qui concerne les dettes à l'égard des fournisseurs :

- ✓ Solde de la dette au 31.12.2010 : 310.467 €
- ✓ Décomposition par date d'échéance :
  - A 30 jours : 266.383 €
  - De 30 à 45 jours : 44.084 €

Pour votre information nous vous communiquons les dettes à l'égard des fournisseurs au 31.12.2009:

- ✓ Solde de la dette au 31.12.2009 : 578.589 €
- ✓ Décomposition par date d'échéance :
  - A 30 jours : 69.112 €
  - De 30 à 60 jours : 304.064 €
- ✓ Le solde de la dette fournisseurs étrangers au 31.12.2009 est de 127.344 €.

En ce qui concerne les délais de paiement de nos clients, le règlement est généralement à entre 30 et 60 jours.

## 4 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

### 1. Principaux actionnaires

Conformément aux dispositions de *l'article L.233.13 du code de commerce*, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant :

- a) plus de 95 %, 90%, des 2/3, de la moitié, du tiers du capital ou des droits de vote : Néant
- b) plus de 30 % des droits de vote :
  - FINANCIERE YORK**  
Siège social : 4, Avenue Pasteur – 78170 LA CELLE ST CLOUD
  - FINANCIERE LOUISA**  
Siège social : 82, Avenue Niel – PARIS / 17<sup>ème</sup>
- c) plus du quart du capital :
  - FINANCIERE YORK**  
Siège social : 4, Avenue Pasteur – 78170 LA CELLE ST CLOUD
  - FINANCIERE LOUISA**  
Siège social : 82, Avenue Niel – PARIS / 17<sup>ème</sup>
- d) plus du cinquième, des trois vingtièmes, du dixième et du vingtième du capital ou des droits de vote : néant

### 2. opérations afférentes aux actions de la société

- a) Achat par la société de ses propres actions

Il n'existe à ce jour, aucune action auto-détenue.



b) Opérations sur titres des dirigeants et des personnes qui lui sont liées

Conformément à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons qu'au titre de l'année civile 2010, les dirigeants de la société, les membres du conseil d'administration ont réalisé les opérations suivantes :

**- M. Meyer OHNONA**

- Nombre d'actions achetées : néant
- Nombre d'actions cédées : néant

**- M. Jacques SEBAG**

- Nombre d'actions achetées : néant
- Nombre d'actions cédées : néant

**- FINANCIERE YORK**

- Nombre d'actions achetées : 75.998
- Cours moyen d'achat : 1.39
- Nombre d'actions cédées : néant

**- Mme Sylvie SEBAG**

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Nombre d'actions cédées : Néant

**- Mme Christiane OHNONA**

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Nombre d'actions cédées : Néant

**3. Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique**

1 – franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder, de quelque manière que ce soit, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre de titres représentant, immédiatement ou à terme, une fraction égale à 2,5 % du capital et / ou des droits de vote aux Assemblées, ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, doit informer la société du nombre total de titres qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, ou par tout autre moyen équivalent pour les Actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus chaque fois que la fraction du capital social et / ou des droits de vote possédée devient inférieure à l'un des seuils prévus ci-dessus.

En cas de non-respect des stipulations ci-dessus, les actions excédant le seuil donnant lieu à déclaration sont privées du droit de vote si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble ou séparément 5 % au moins du capital et / ou des droits de vote de la société, dans les conditions du Code de commerce.

## 2 – droit de vote

Chaque action donne droit à une voix au sein des Assemblées Générales d'Actionnaires. Chaque action donne droit, dans l'actif social, dans le boni de liquidation et dans les bénéfices, à une part proportionnelle à la fraction du capital qu'elle représente.

Un droit de vote double est attribué, dans les conditions légales, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même Actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'un droit de vote double peuvent renoncer définitivement en tout ou partie, ou en vue de la prochaine assemblée générale, à leur droit de vote double, par une notification par courrier recommandé avec accusé de réception à la société, parvenue quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, la durée de détention des actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, se calcule à compter de l'inscription des nouvelles actions attribuées.

En cas de transfert d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de ces actions par ces derniers se calcule à compter du jour où elles sont entrées dans le patrimoine de celui qui les leur a transférées.

En cas de transfert de l'usufruit d'actions ayant un droit de vote double, le nu-proprétaire et l'usufruitier bénéficient chacun du droit de vote double dans les Assemblées auxquelles ils sont appelés à participer et ce, aussi longtemps que le nu-proprétaire ne change pas.

Toutefois, en cas de transfert de la nue-proprété ou de la nue-proprété et de l'usufruit d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de leurs droits par le nu-proprétaire et par l'usufruitier se calcule à compter du jour où ces droits sont entrés dans le patrimoine de celui qui a transféré la nue-proprété et / ou l'usufruit.

L'absorption de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Dans le cas où un Actionnaire détenant tant des actions à droit de vote double que des actions n'en bénéficiant pas, transfère des actions, il est réputé avoir transféré en premier des actions dépourvues du droit de vote double.

Ainsi, à titre d'exemple, un Actionnaire détenant 100 actions à droit de vote double et 50 actions à droit de vote simple qui cède 50 actions, vote à la plus prochaine Assemblée Générale avec 100 actions à droit de vote double.

3 – participation indirecte : Les sociétés Financière Louisa et Financière York sont détenues majoritairement par, respectivement, Monsieur OHNONA et Monsieur SEBAG.

4 – titre comportant des droits de contrôle spéciaux : néant

5 – pacte d'actionnaires : néant

6 – règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts : les statuts reprennent purement et simplement les dispositions légales et il n'existe pas de règlement intérieur.

7 – les accords conclus par la société qui peuvent prendre fin en cas de changement de contrôle de la société : pas de divulgation pour l'intérêt de la société.

#### 4. évolution du cours de bourse

L'évolution du cours de bourse de l'action de notre société au cours de l'année 2010 a été la suivante :

2010	Cours le plus haut En €	Cours le plus bas En €	Transactions Mensuelles en titres
Janvier	2.14	1.96	25.698
Février	2.02	1.70	50.714
Mars	1.89	1.70	54.885
Avril	1.99	1.72	105.129
Mai	1.81	1.45	55.233
Juin	1.58	1.34	22.729
Juillet	1.69	1.40	25.787
Août	1.56	1.35	15.332
Septembre	1.49	1.30	58.896
Octobre	1.42	1.18	62.191
Novembre	1.85	1.15	332.100
Décembre	1.53	1.31	218.529
<i>Source : Euronext – code Euronext : FR0000065765</i>			

Le cours de l'action VISIODENT au 31 décembre 2010 (dernier jour) est de 1,49 €

## 5. conseil d'administration et commissaires aux comptes

### a) Les membres du conseil d'administrations sont :

- Monsieur Meyer OHNONA : Président directeur général et administrateur  
- 82, avenue Niel, PARIS/17<sup>ème</sup>
- Monsieur Jacques SEBAG : Directeur général délégué et administrateur  
- 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Christiane OHNONA : administrateur  
- 82, avenue Niel, PARIS/17<sup>ème</sup>
- Madame Annie SEBAG : administrateur  
- 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Sarah PEYRELEVADE :  
- 11, rue Jules Valles - Paris/11<sup>ème</sup>
- Madame Aurélie PITTON :  
- 36, rue de Courcelles – Paris/8<sup>ème</sup>

Le mandat de ces administrateurs viendra à expiration avec l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

En outre, l'assemblée générale du 29 juin 2010, sur proposition du conseil, a nommé Monsieur Patrick BITTON. Ce dernier a donné sa démission et le conseil a nommé provisoirement Madame Brigitte RUTKOWSKI.

### b) Les commissaires aux comptes sont :

#### Titulaires :

- La société FIDREX  
14, rue de la Pépinière  
758008 – PARIS  
Son mandat viendra à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2014
- AUDIT DE FRANCE - SODIP  
63, rue de Villiers  
92200 NEUILLY SUR SEINE  
représentée par Monsieur Laurent GINET  
Son mandat vient à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2010.

#### Suppléants :

- Monsieur Albert BENSADON  
187, boulevard Bineau  
92200 NEUILLY  
Son mandat vient à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2014

- Monsieur Jean-Philippe HOREN  
129, rue de l'Abbé Groult, Paris/15<sup>ème</sup>  
Son mandat vient à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2010.

**6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES SOCIAUX**

**AUDIT DE FRANCE – SODIP**  
63 rue de Villiers Cours Louis Lumière  
92200 NEUILLY SUR SEINE

**FIDREX**  
14 rue de la Pépinière  
75008 PARIS

**Aux Actionnaires**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VISIODENT SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note (a) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A Vincennes et Paris, le 18 avril 2011

### Les Commissaires aux Comptes

**AUDIT DE FRANCE – SODIP**

représentée par :

**Laurent GINET**

Mandataire social - Chargé de mandat

**FIDREX**

représentée par :

**Didier NATTAF**

Mandataire social - Chargé de mandat

## 7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES VERSE AU COURS DE L'EXERCICE 2010

Au cours de l'exercice 2010, la société VISIODENT a versé :

<b>AUDIT</b>	<b>SODIP</b> Montant HT	<b>FIDREX</b> Montant HT
- Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	35.250 €	18.000 €
- Missions accessoires		
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>		
- Juridique, fiscal et social		
- Autres		
<b>TOTAL</b>	35.250	18.000

## 8. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE

Ce document d'information annuel est établi conformément aux dispositions de l'article L.451-1-1 du Code Monétaire et financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et relatif aux informations publiées ou rendues publiques par la société au cours des douze derniers mois en France.

Les informations, les communiqués et documents publiés sur le site de VISIODENT sont accessibles à l'adresse Internet suivante : [www.visiodent.com](http://www.visiodent.com), rubrique « profil société – informations financières ».

La diffusion de l'information réglementée est assurée par un diffuseur professionnel (HUGIN), inscrit sur la liste publiée par l'AMF.

Les déclarations des opérations sur titres sont publiées sur le site de la société et sur celui de l'AMF accessibles à l'adresse Internet suivante : [www.amf-France.org](http://www.amf-France.org).

Les informations publiées sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) sont accessibles à l'adresse Internet suivante : <http://balo.journal-officiel.gouv.fr/>

Les avis publiés dans les journaux d'annonces légales peuvent être obtenus auprès de la société.

Les actes et documents déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bobigny peuvent être obtenus ou consultés auprès de cet organisme par le biais de son site Internet : <http://www.infogreffe.fr/>

<b>DATE DE PUBLICATION</b>	<b>DOCUMENT</b>	<b>SUPPORT</b>
<b>INFORMATIONS LEGALES REGLEMENTEES</b>		
30 Avril 2010	Mise à disposition du rapport financier annuel	AMF-site visiodent
12 Mai 2010	Avis de réunion valant avis de convocation	BALO n°57
18 Mai 2010	Avis de réunion valant avis de convocation	Site Visiodent
06 Mai 2010	Déclaration des droits de vote au 30 Avril 2010	Site Visiodent
18 Mai 2010	Communiqué sur la mise à disposition des documents	AMF – site Visiodent
27 Mai 2010	Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise	AMF – site Visiodent
27 Mai 2010	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président	AMF – site Visiodent
11 juin 2010	Convocation à l'assemblée générale dans journal d'annonces légales	Le quotidien juridique
6 juillet 2010	Dépôt des comptes sociaux et consolidés au greffe	tribunal de commerce de Bobigny
12 juillet 2010	Publication des droits de vote lors de l'assemblée générale	Le quotidien juridique
16 juillet 2010	Publication rapport des commissaires aux comptes sur les comptes au 31 décembre 2009	BALO n° 85
07 Sept 2010	Mise à disposition du Rapport financier semestriel au 30 juin 2010	AMF – site Visiodent
27 Oct 2010	Rapport financier semestriel au 30 juin 2010 rectifié	AMF – site Visiodent
27 Oct 2010	Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2010	AMF – site Visiodent
24 Nov 2010	Déclaration des droits de vote au 30 Mai 2010	Site Visiodent
24 Nov 2010	Déclaration des droits de vote au 30 Juin 2010	Site Visiodent
24 Nov 2010	Déclaration des droits de vote au 31 Juillet 2010	Site Visiodent
18 Nov 2010	Chiffre d'affaires 3 <sup>ème</sup> trimestre 2010	AMF VISIODENT
24 Nov 2010	Déclaration des droits de vote au 31 aout 2010	Site Visiodent
24 Nov 2010	Déclaration des droits de vote au 30 sept 2010	Site Visiodent
	Déclaration des droits de vote au	Site Visiodent
	Déclaration des droits de vote au	Site Visiodent
11 février 2011	Chiffre d'affaires 2010	AMF – site Visiodent
<b>COMMUNIQUEES- DIFFUSION</b>		
28 avril 2010	Mise à disposition du rapport financier annuel	Boursorama- euronext
12 Juin 2010	Avis de convocation assemblée générale ordinaire	La tribune -euronext
22 juin 2010	Calendrier des dividendes	Boursorama
27 Mai 2010	Chiffre d'affaires 3 <sup>ème</sup> trimestre 2010	Boursorama- euronext
16 février 2011	Chiffre d'affaires 2010	Boursorama- euronext
<b>DECLARATIONS DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS</b>		
11 dec 2010	Achats Visiodent effectués par la Financière York	
27 Dec 2010	Achats Visiodent effectués par la Financière York	



## 9. PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de l’exercice ressort à 364.711,03 €.

Nous vous proposons d’imputer cette perte en totalité sur le poste « autres réserves ».

## 10. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

a) Conformément aux dispositions de *l’article L. 225-102-1, aliéna 1 du Code de Commerce*, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l’exercice à chaque mandataire social, tant par la société que par des sociétés contrôlées par votre société, françaises ou étrangères :

- Monsieur Meyer OHNONA :
  - Rémunération par la société :
    - Fixe annuel : 168.720 € bruts pour 2010
    - Proportionnelle : 1 % du chiffre d’affaires consolidé : 31.987 € bruts compte tenu de l’abandon à hauteur de 25.756 €
    - Royalties : 2,5 % sur le chiffre d’affaire des produits *RSV HD Viewireless, RSV HD Wireless et RSV HD USB* : 34.138 €
  - Avantages : Néant
  - A titre de transparence, il est précisé qu’une convention de prestations a été signée avec la société à responsabilité limitée FINANCIERE LOUISA, dont monsieur OHNONA est le dirigeant. A ce titre, il a été porté en charge 25.000 € sur l’exercice 2010.
  
- Monsieur Jacques SEBAG :
  - Rémunération par la société :
    - Fixe annuel : 168.720 € bruts pour 2010
    - Proportionnelle : 1 % du chiffre d’affaires consolidé : 31.987 € bruts compte tenu de l’abandon à hauteur de 25.756 €
    - Royalties : 2,5 % sur le chiffre d’affaire des produits *RSV HD Viewireless, RSV HD Wireless et RSV HD USB* : 34.138 €
  - Avantages : Néant
  - A titre de transparence, il est précisé qu’une convention de prestations a été signée avec la société à responsabilité limitée FINANCIERE YORK, dont monsieur SEBAG est le dirigeant. A ce titre, il a été porté en charge 30.000 € sur l’exercice 2010.

- Madame Christiane OHNONA :
    - Rémunération par la société pour ses fonctions salariées : 41.532 € bruts pour 2010
    - Avantages : néant
  
  - Madame Annie SEBAG :
    - Rémunération par la société pour ses fonctions salariées : 41.532 € bruts pour 2010
    - Avantages : Néant
  
  - Mademoiselle Sarah PEYRELEVADE :
    - Rémunération par la société : Néant
    - Avantages : Néant
  
  - Madame Aurélie PITTON :
    - Rémunération par la société : Néant
    - Avantages : Néant
  
  - Madame Brigitte RUTKOWSKI :
    - Rémunération par la société : Néant
    - Avantages : Néant
- b) Les engagements de toutes natures pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci : En 2009, souscription à un contrat de retraite supplémentaire collectif permettant de se constituer, au moyen de cotisation, une retraite viagère payable à la mise en service de la retraite. Les taux de cotisation pour la catégorie de personnel affiliée (cadres dirigeants) sont : Tranche A du salaire : 20 %, Tranche B du salaire : 20 % , Tranche C du salaire : 20 %, Tranche D du salaire : 0 %. De plus souscription à un contrat de retraite sur-complémentaire mais aucune cotisation n'a été versées.